

COMMUNE DE  
BUCQUOY

DEPARTEMENT DU  
PAS DE CALAIS

CANTON DE  
BAPAUME

DELIBERATION

N°7/2025

Objet :

Renouvellement  
Baux

Certifié exécutoire  
par le Président le

05/01/2026



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-cinq, le 07 novembre, à dix-neuf heures, l'assemblée s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence d'Eugène DELAMBRE, en suite de convocation en date du 31 octobre 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Eugène DELAMBRE, Bruno VIENNE, Juliette DUNAJSKI, Anne-Marie BARBIER, Raynald LEPOIVRE, Serge DUCRON, Benjamin DALLE.

Absents excusés : Nathalie BISSETTE, Amandine LEROY, Ghislaine LEMAIRE, Marie-José BOTTE.

Absent : Angélique BARBIER.

Procurations :

Nathalie BISSETTE donne procuration à Eugène DELAMBRE

Amandine LEROY donne procuration à Bruno VIENNE

Ghislaine LEMAIRE donne procuration à Juliette DUNAJSKI

Secrétaire : Juliette DUNAJSKI

La séance ouverte, Monsieur DELAMBRE expose qu'il convient de renouveler un bail échu pour une durée de neuf ans à compter du lendemain de la date d'échéance du bail et propose que le fermage annuel soit arrêté à 7,7 qx/ha, à l'identique des précédents.

Après discussion, l'assemblée décide :

- D'attribuer les parcelles détaillées aux différents agriculteurs cités dans le tableau ci-dessous,
- De fixer le fermage annuel à 7,7qx/ha qui sera révisable annuellement en application du coefficient d'augmentation fixé chaque année par arrêté préfectoral,
- D'autoriser le Président à signer les baux qui seront rédigés par Maître WUIOT Fanny, notaire à Bucquoy,

Bail à (ancien)	(nouveau)	Cadastre	Contenance	Début de renouvellement bail
DALLE Francis	Ses fils : DALLE François 12 rue de Lagnicourt 62159 VAULX VRAUCOURT  DALLE Xavier 20 rue Jules Ferry 62121 COURCELLES LE COMTE	ZW 1p Le Bois du Bietz Terre  ZK 20 La Montagne du Quesnoy Terre	3.25.60  4.13.40	01/10/2023

FAIT ET DELIBERE EN SEANCE, LES JOURS MOIS ET AN SUSDITS ET ONT  
SIGNÉ AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Le Président,  
Eugène DELAMBRE

